

1

Population : le dynamisme retrouvé

*Exceptionnel
xx^e siècle ?, 17*

*Comprendre
la fécondité, 21*

La vie s'allonge, 26

L'immigration reprend, 27

*Quel avenir
pour la population
française ?, 29*

Glossaire

Descendance finale : nombre moyen d'enfants par femme d'une génération donnée, à la fin de la vie féconde.

Espérance de vie : nombre moyen d'années que vivrait un nouveau-né s'il connaissait, à chaque âge, les conditions de mortalité du moment.

Génération : ensemble de personnes nées une année donnée. Dans le langage courant, ce terme est souvent utilisé dans une acception plus large, rassemblant un ensemble de classes d'âge ayant vécu des événements en commun (la génération « 68 », la génération « Mitterrand », etc.). *Voir aussi le chapitre 5 sur les âges.*

Indicateur conjoncturel de fécondité (ou indice synthétique de fécondité) : nombre moyen d'enfants par femme une année donnée, toutes générations confondues.

Solde migratoire : différence entre les entrées et les sorties du territoire. Les entrées régulières sont mesurées, mais l'on connaît très mal les sorties, qui sont évaluées par l'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques) à partir des résultats des recensements.

Comme la valse, le « déchiffrement » de la population peut se décomposer en trois temps. Premier temps : la population d'un pays est alimentée par les naissances. L'analyse des comportements de fécondité permet d'aller à la source de la démographie. En France, l'un des pays d'Europe où l'on fait le plus d'enfants, ce thème a longtemps fait l'objet de polémiques. Deuxième temps : la population se réduit du nombre de décès. L'allongement de la durée de vie constitue l'un des principaux progrès de nos sociétés. Sur ce sujet, le débat ne porte pas sur les évolutions elles-mêmes, mais sur les conséquences du vieillissement de la population — abordées en détail au chapitre 5. Enfin, troisième temps, la population dépend de ses relations avec l'extérieur à travers les migrations, qui comprennent des entrées (l'immigration), mais aussi des sorties du territoire (l'émigration). L'étude de la population immigrée sera développée au chapitre 4.

Exceptionnel ^{xx} siècle ?

Une transition anticipée

Pour comprendre notre démographie, remontons le temps. Nous entrons sans doute dans une nouvelle phase démographique de longue période, qui intervient après le phénomène que les démographes ont qualifié de « transition démographique ». Cette transition s'est déroulée en trois phases.

Dans la première — au ^{xviii} siècle en Europe —, la natalité est élevée, mais la mortalité aussi. Elles s'équilibrent ; la population n'augmente donc que faiblement. Dans une deuxième phase, d'importants progrès surviennent, en particulier en matière de santé, d'hygiène et d'alimentation. La mortalité baisse vite, mais la natalité reste forte. Résultat : la population augmente très rapidement, comme c'est encore le cas dans une grande partie du monde en développement, même si le phénomène s'atténue. Puis, dans une troisième phase, la natalité suit la mortalité à la baisse. La transition est achevée : dans de nombreux pays d'Europe, les femmes nées à la fin du ^{xix} siècle mettent déjà au monde moins de 2,1 enfants en moyenne. Natalité et mortalité s'équilibrent à nouveau, mais à un niveau inférieur.

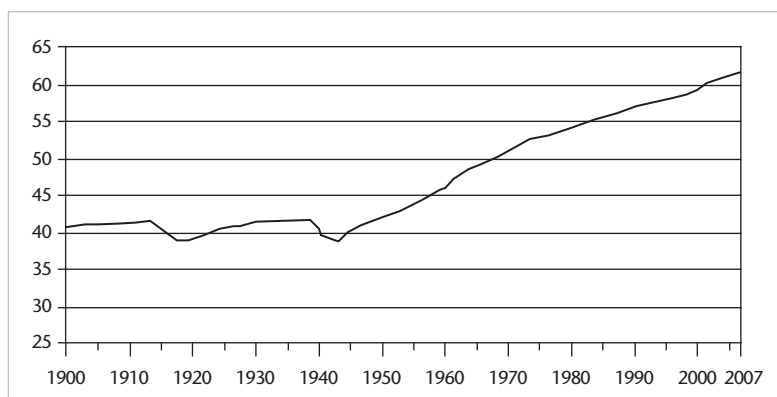
Cette évolution a suivi des rythmes très différents selon les pays. Au ^{xix} siècle, la population française ne progresse que d'un peu plus

de 40 %, alors que celle du Royaume-Uni quadruple. En France, la baisse de la fécondité a été précoce. Notre pays a gardé de cette phase de son histoire un « complexe démographique ». Cette période de forte croissance de nos voisins a alimenté de nombreux discours sur la nécessité d'accroître la natalité. À l'époque, le nombre est un élément important de la puissance, notamment parce qu'il conditionne la force militaire. Depuis, la natalité s'invite régulièrement dans le débat public.

Dans les années 1930, la fécondité se stabilise à deux enfants par femme en France. Mais, après la Seconde Guerre mondiale, changement de décor avec le *baby-boom*. Une phase exceptionnelle de hausse de la fécondité européenne, qui va durer jusqu'au début des années 1970 dans certains pays. L'**indicateur conjoncturel de fécondité** passe à trois enfants par femme. Nul n'avait prévu cette évolution, et l'on peine encore à l'expliquer. L'âge moyen à la maternité — de 29 ans en 1946 — baisse à 27 ans en 1970.

Que s'est-il donc passé ? Au-delà du rattrapage observé dès 1942, le maintien d'un niveau élevé de fécondité jusqu'au milieu des années 1960 s'explique notamment par la hausse du niveau de vie, dans un contexte où l'activité féminine reste faible et où le modèle de la femme au foyer paraît solidement ancré dans les mœurs. C'est aussi à cette période que se construit le système de protection sociale. Enfin, avec un taux de chômage très faible, l'avenir paraît assuré.

Graphique 1. **La population française au xx^e siècle**
(en millions d'habitants)



Source : INSEE.

Deux autres facteurs contribuent au dynamisme de la population. Le *baby-boom* s'accompagne d'un boom migratoire sans précédent (voir p. 27). Dans le même temps, l'**espérance de vie** marque de nouveaux progrès (voir p. 26). Les trois moteurs démographiques tournent à pleine puissance : entre la fin des années 1940 et le milieu des années 1970, la France gagne 12 millions d'habitants, soit une hausse de 30 %.

Un nouveau régime démographique ?

Dès le milieu des années 1960, la fécondité commence à baisser, retrouvant le niveau des années 1930. L'indicateur conjoncturel de fécondité descend à 1,7 enfant par femme. La **descendance finale** traduit des évolutions moins fortes : les femmes nées juste après la guerre, en 1945, ont mis au monde un peu plus de deux enfants en moyenne. Depuis le milieu des années 1990, l'indicateur conjoncturel est remonté, jusqu'à atteindre deux enfants par femme en 2009. Il ne s'agit pas d'une exception française : cette hausse se ressent dans la plupart des pays européens (hors pays en transition) à des niveaux variés. Ce mouvement s'explique très peu par la fécondité des femmes étrangères : cette dernière est plus élevée que la moyenne, mais ces femmes ne représentent que 7 % de l'ensemble, soit un gain de 0,1 enfant sur l'ensemble de l'indicateur conjoncturel¹.

Si l'espérance de vie progresse régulièrement, le mouvement migratoire est freiné, au milieu des années 1970, avec l'arrêt de l'immigration de travail. Il suit une évolution cyclique, en grande partie commandée par les tendances économiques : quand la croissance est vive, le pays fait appel aux travailleurs étrangers. Si ce moteur est ralenti par rapport aux deux autres, l'ensemble reste dynamique. Entre 1999 et 2009, la population de la France s'est encore accrue de plus de 4 millions d'habitants. Depuis la fin des années 1990 (voir le graphique 1), la conjonction de la remontée de la fécondité et de la hausse du **solde migratoire** joue assez nettement : à la fin des années 2000, la population augmente de plus de 350 000 habitants par an, contre 250 000 par an dans les années 1990.

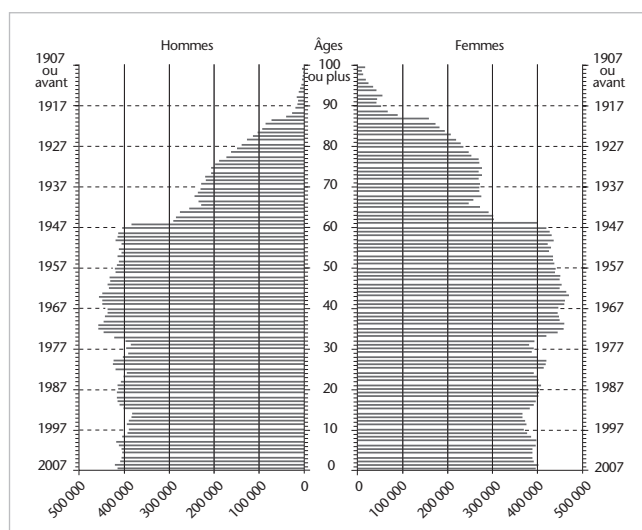
1 François HÉRAN et Gilles PISON, « Deux enfants par femme dans la France de 2006 : la faute aux immigrées ? », *Population et Sociétés*, n° 432, INED (Institut national d'études démographiques), Paris, mars 2007.

La pyramide des âges. La pyramide des âges est une représentation graphique de la population par âge et par sexe à un moment donné. On y lit les traces de l'histoire du pays. On y voit encore, tout en haut, les conséquences du déficit des naissances dû à la Première Guerre mondiale.

On y remarque surtout l'ampleur du *baby-boom* : on compte en France deux fois plus de personnes nées en 1946 qu'en 1941... Dès la fin de la guerre, la fécondité augmente fortement et l'immigration accompagne ce mouvement. Résultat, le décrochage est marqué au milieu de la pyramide. Il monte d'année en année : d'un simple coup d'œil, l'on mesure l'ampleur des besoins de financement des retraites...

La pyramide permet de visualiser de façon moins nette les écarts hommes-femmes, placés de chaque côté d'un axe. Mais l'on voit bien comment elle est « enflée » par le haut chez les femmes, témoignant d'une espérance de vie plus longue. Enfin, la base de la pyramide est moins évasée que pour d'autres pays d'Europe, du fait du niveau plus élevé en France de la fécondité dans les années 1990-2000.

Graphique 2. **La pyramide des âges au 1^{er} janvier 2009**
(France entière : métropole + DOM-TOM)



Source : INSEE.

Comprendre la fécondité

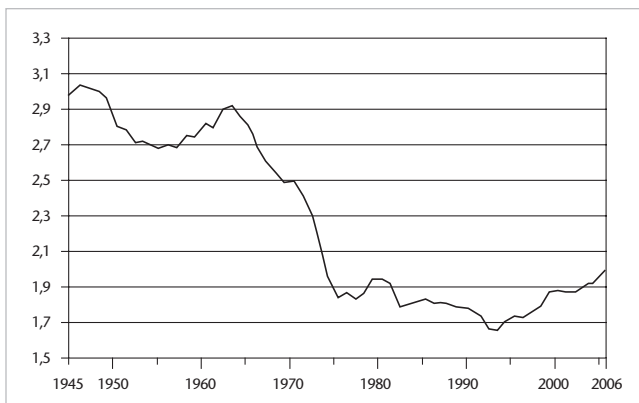
Les outils de mesure

Pour mesurer la fécondité, nous disposons de deux instruments qui n'ont pas le même usage.

Le plus souvent, quand on dit que « les Françaises font 1,9 enfant en moyenne », on utilise l'indicateur *conjoncturel* de fécondité. C'est la somme des taux de fécondité par âge, pour l'ensemble des femmes en âge d'avoir des enfants, pour une année donnée. Autrement dit, c'est la fécondité à un moment donné, toutes **générations** confondues. Une photographie qui rassemble des femmes nées à des périodes très différentes (elles ont entre 15 et 45 ans environ).

La fécondité conjoncturelle représente donc en théorie le nombre d'enfants qu'une femme aurait au cours de sa vie féconde, si les comportements de fécondité à chaque âge, observés cette année-là, restaient les mêmes au fil des ans. Ce qui n'est jamais le cas : cet outil permet de prendre le pouls de la fécondité à un moment donné, mais ne dit rien de ce qui peut se passer au fond, car les comportements changent au fil des générations.

Graphique 3. **Évolution de la fécondité conjoncturelle**
(nombre moyen d'enfants par femme une année donnée,
toutes générations confondues)



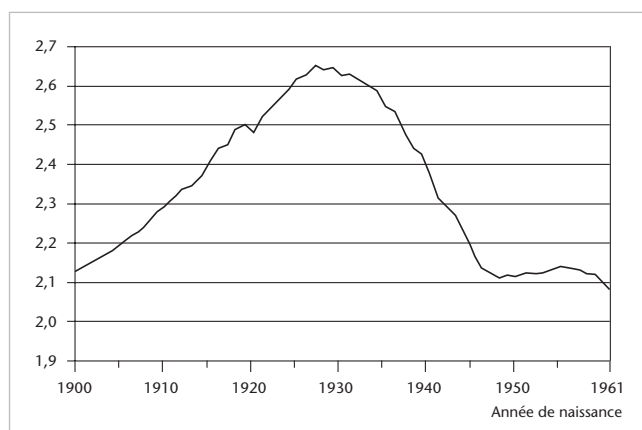
Source : INSEE.

La vraie fausse barre des « 2,1 ». Pourquoi les femmes d'une génération donnée doivent-elles avoir au moins 2,1 enfants chacune pour que la population ne diminue pas ? Si on la suit pas à pas, l'explication est « relativement » simple.

Pour éviter la baisse d'une population, il faut que 100 femmes donnent naissance à 100 femmes, qui elles-mêmes donneront naissance à 100 femmes, etc. Or il naît 105 garçons pour 100 filles — régularité biologique de l'espèce humaine. On a donc « besoin » de 205 bébés pour obtenir au moins 100 filles. Mais, sur les 205, une petite partie ne vivra pas jusqu'au moment de mettre à son tour au monde des enfants. Pour combler ce manque dû à la mortalité, il en faut environ 5 de plus, soit $205 + 5 = 210$ enfants pour 100 femmes, ou 2,1 enfants par femme.

Si la descendance finale des femmes se maintient durablement sous ce chiffre, la population devrait diminuer lentement. Nous employons le conditionnel, car ce chiffre ne tient pas compte de l'immigration, qui peut constituer un apport notable. En fait, avec 1,8 ou 1,9 enfant par femme et un solde migratoire modeste, la population reste stable.

Graphique 4. **Évolution de la descendance finale**
(nombre d'enfants par femme de 45 ans née une année donnée)



Source : INSEE.

Pour éviter cet écueil, on utilise un second outil : la descendance finale, c'est-à-dire le nombre d'enfants qu'ont effectivement eus les femmes nées une année donnée à la fin de leur vie féconde (la « descendance »). Elle représente le film des comportements de fécondité d'une génération. Il s'agit du seul outil qui mesure les changements

de longue période. En particulier, elle n'est pas affectée par les modifications de calendrier des naissances (*voir plus loin*).

Si les couples décident de mettre au monde le même nombre d'enfants, mais plus tardivement, leur descendance ne se modifie pas. À l'inverse, tout changement dans le calendrier affecte directement l'indicateur conjoncturel : la fécondité moyenne baisse une année donnée, et remonte ensuite. C'est l'« effet de calendrier ». Le problème de la descendance finale, c'est qu'il faut attendre que les femmes ne puissent plus avoir d'enfants (ou presque) pour la mesurer. Ainsi, il n'est possible d'évaluer avec un certain degré de précision que la descendance des femmes nées quarante ans plus tôt.

Les facteurs de la fécondité

La décision d'avoir ou non des enfants est un processus complexe, qui mêle des facteurs psychologiques, culturels, sociaux et économiques. Il serait bien présomptueux de prétendre les démêler. Mais il est possible de mettre en évidence quelques éléments de fond.

Le calendrier des naissances. La baisse de la fécondité s'explique pour une part par l'élévation continue de l'âge des femmes lors de leur première maternité. En France, l'âge moyen des mères à la naissance est remonté de 26,5 ans à la fin des années 1970 à 30 ans en 2009. L'allongement de la scolarité, la hausse du taux d'activité des femmes, les difficultés d'insertion dans le monde du travail et, sans doute, l'aspiration à prolonger un peu une phase de vie en solo (indépendante de la famille mais sans entrer dans la vie à deux) ont fait que les couples se constituent plus tard. Logiquement, les enfants arrivent aussi plus tard.

Cet effet a pu jouer grâce à l'essor des méthodes de contraception et en particulier de la pilule, qui ont réduit la part des naissances non désirées. Elles n'ont pas permis de les « programmer », comme on le dit parfois, mais d'en diriger un peu mieux le cours. Il ne faut pas oublier que l'on compte encore plus de 200 000 avortements par an ; trente ans après sa légalisation, les femmes n'y ont pas toujours accès facilement, notamment en milieu rural et dans les départements d'outre-mer ².

2 Voir le rapport d'information de la Délégation aux droits des femmes de l'Assemblée nationale rédigé par Béragère Poletti en octobre 2008.

Dans tous les cas, on voit mal une autorité remettre en cause ce progrès sous couvert d'accroître le nombre d'enfants...

L'effet de calendrier risque de se heurter aux limites de la nature : passé un certain âge, la fertilité diminue de plus en plus vite. Même si la médecine réalise des progrès immenses dans la procréation aux âges élevés, il n'y aura pas de miracle : une partie des couples échoueront, du fait de leur âge, à avoir leur premier, leur deuxième ou leur troisième enfant. Ces frustrations auront des conséquences sur la société dans son ensemble — les femmes seront les plus touchées, du fait de la ménopause. Il faut s'attendre, dans les années qui viennent, à des débats sur ce sujet.

La situation économique. En France, la reprise de la fécondité correspond à l'amorce d'une phase de croissance économique particulièrement vigoureuse entre 1997 et 2001. Pourtant, le niveau de vie ne commande pas le nombre d'enfants : la baisse de la fécondité en Europe, dans les années 1960, a précédé le ralentissement de la croissance. Certains pays disposent d'un niveau de chômage assez faible sans connaître pour autant de reprise de la fécondité. En France, le ralentissement de l'activité, en 2002, n'a pas entraîné une diminution de la fécondité. L'économie ne joue donc que si d'autres conditions sont réunies.

Pour autant, on imagine mal que la dégradation des marchés du travail n'ait eu aucune conséquence, sur un plan structurel s'entend. La précarité a raccourci les horizons de vie et rendu plus difficile le projet de long terme qu'est le fait d'avoir un enfant. Un licenciement peut conduire à repousser le projet d'agrandir la famille, tandis que le retour à un emploi jugé stable peut permettre de réaliser des projets qui auraient été, dans un autre contexte, remis à plus tard. Pour que la situation économique influence les comportements, il faut que la situation des individus eux-mêmes soit durablement affectée. Le retournement économique de 2008-2009 est tel qu'il risque de se répercuter également sur le nombre de naissances à partir de 2010.

La place des femmes. Dans une société fondée sur le travail, celui-ci reste la condition de l'autonomie. Les femmes ne sont pas prêtes à sacrifier de longues années d'études, leur vie professionnelle et leur indépendance économique sur l'autel d'une famille précoce et

Et les politiques publiques ? On ne décrète pas les naissances, mais les politiques publiques qui visent à conjuguer activité professionnelle et maternité ont une influence à long terme. Les pays où la fécondité reste la plus élevée sont aussi ceux où les politiques publiques ont amorti le moins mal possible les conséquences professionnelles de la venue d'enfants (congés de maternité, infrastructures d'accueil de la petite enfance notamment). On estime qu'il manque 300 000 places d'accueil de jeunes enfants en France. Mais le système actuel et l'accueil par l'école maternelle de tous les enfants à partir de trois ans jouent un rôle dans le niveau de la fécondité française.

Étrangement, en France, alors que le débat démographique est souvent assez vif, personne n'a vraiment relié la question des 35 heures à celle de la parentalité. Dans la pratique, le fait de travailler moins doit aussi faciliter les choses. La réduction du temps de travail aurait aussi pu être l'occasion d'allonger les congés — pour les hommes et les femmes — liés à la venue d'enfants. Le congé de paternité (de deux semaines, instauré en 2002) ne change en rien la question de la garde des enfants. La mise en place d'un droit opposable à la garde d'enfant a certes été évoquée, mais nul n'en connaît les modalités...

nombreuse. Nos sociétés ne peuvent que s'adapter à cette évolution (*voir aussi le chapitre 3*). Comme l'a montré le démographe Hervé Le Bras, la résistance aux transformations dans le couple est centrale pour comprendre la baisse de la fécondité³. Moins la conjonction de la maternité et de l'exercice de l'activité professionnelle est difficile, tant sur le plan des normes sociales que des politiques publiques, plus la natalité est élevée.

La très faible fécondité des pays méditerranéens peut être interprétée comme au carrefour de deux réalités : la volonté des femmes de travailler et le maintien de normes traditionnelles au sein du couple. La prise en considération du travail des femmes par la société est plus lente. La répartition des rôles évolue peu. La tradition catholique ou orthodoxe, mais aussi le moindre développement de la politique familiale (congés de maternité, accueil des jeunes enfants) se heurtent à la volonté d'autonomie économique des femmes.

3 Hervé LE BRAS, « La fécondité, condition de la perpétuation, évolutions divergentes en Europe », in Marianne GULLESTAD et Martine SEGALÉN (sous la dir. de), *La Famille en Europe*, La Découverte, Paris, 1995.

En Allemagne, les familles attachent une importance centrale à la relation mère-enfant. La vie précoce en collectivité y est très rare. L'école s'achève en début d'après-midi. Ce modèle impose le plus souvent aux femmes d'interrompre leur activité professionnelle pour élever leurs enfants, d'où une tendance à la réduction de la taille des familles ou à des naissances plus tardives. Les valeurs s'adaptent aux pratiques : l'enfant, denrée rare, doit faire l'objet de toutes les attentions. Au bout du compte, les normes anciennes, en limitant l'autonomie des femmes, étouffent la famille moderne.

La vie s'allonge

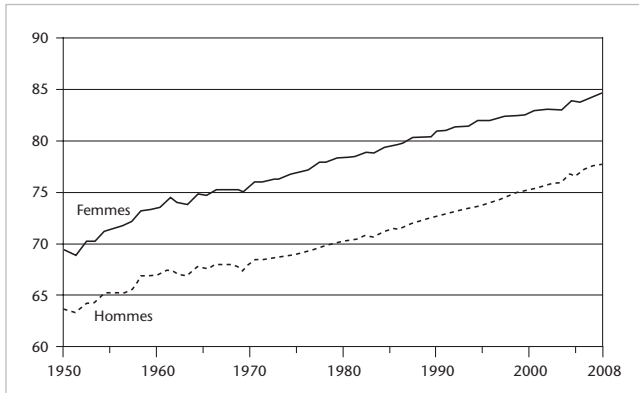
L'espérance de vie mesure la moyenne des taux de mortalité à chaque âge, une année donnée, pour différentes générations. On fait donc comme si les conditions de mortalité n'allaient pas changer à l'avenir (d'où l'« espérance »). Heureusement, c'est un mauvais calcul. Les bébés qui naissent ont de grandes chances de vivre plus longtemps que leur espérance ne le laisse croire, parce que les taux de mortalité qu'ils connaîtront au cours de leur vie seront moindres que ceux d'aujourd'hui. Tout porte en effet à croire que les progrès vont se poursuivre, même si l'on ne sait pas dire jusqu'où (*voir aussi le chapitre 13*). Seule une grande catastrophe (épidémie ou guerre) pourrait contrecarrer ce mouvement.

Les sociétés industrielles sont paradoxales : le temps de la jeunesse s'allonge, mais la part des vieux augmente... Universités, clubs de rencontres, vacances organisées, revues,... doucement mais sûrement, nos sociétés préparent l'accueil d'une population âgée qui ne cesse de croître (*sur les conséquences du vieillissement, voir le chapitre 5*).

Ce phénomène résulte du ralentissement de la fécondité, mais aussi de l'allongement de la vie. Au cours des cinquante dernières années, l'espérance de vie a augmenté de douze ans, chez les hommes comme chez les femmes. Les premiers sont passés de 65 à 77 ans d'espérance de vie à la naissance, les secondes de 72 à 84 ans. L'écart entre les sexes, qui s'est accru jusqu'aux années 1990, tend désormais à se réduire. Mais les garçons nés à la fin des années 2000 ont quasiment l'espérance de vie des filles nées dans les années 1970...

Au bout du compte, la part des plus âgés s'accroît. La proportion des plus de 60 ans dans l'ensemble de la population totale est passée

Graphique 5. L'espérance de vie à la naissance
(en années)



Source : INSEE.

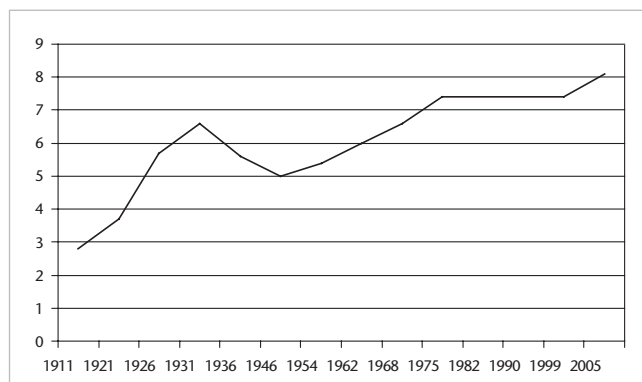
de 17 % en 1980 à plus de 22 % en 2009. En 2050, elle devrait dépasser le tiers. Vers 2030, le gonflement dû au seul *baby-boom* commencera à s'atténuer avec le décès des *baby-boomers*, mais d'ici là d'autres phénomènes auront joué...

L'immigration reprend

En 2005, 4,9 millions d'immigrés et 3,5 millions d'étrangers vivaient en France. Deux populations qui ne se recourent pas totalement. Un immigré est une personne née à l'étranger, qui peut avoir ensuite acquis la nationalité française. Un étranger peut être né en France, il n'est donc pas « immigré » (*voir le chapitre 4*). La population immigrée représente 8 % de la population totale, contre 6 % en 1931. Dès le XIX^e siècle, la France, confrontée à un faible taux de fécondité, a enregistré une forte immigration. Mais les deux moments forts de l'immigration se situent dans les années 1920 et dans les années 1950-1960. Dans le premier cas, le pays avait été saigné par la Première Guerre mondiale : il manquait 1,4 million de jeunes actifs. Dans le second, la guerre avait surtout détruit les infrastructures : la période d'expansion économique entraînait un besoin de main-d'œuvre, dans le bâtiment, l'industrie automobile, etc. Dans

les deux cas, l'immigration a été organisée afin de satisfaire les besoins des entreprises. Souvent par les entreprises elles-mêmes, comme à partir de 1924 avec la création par le patronat de la Société générale d'immigration.

Graphique 6. **Évolution de la proportion d'immigrés en France**
(en %)



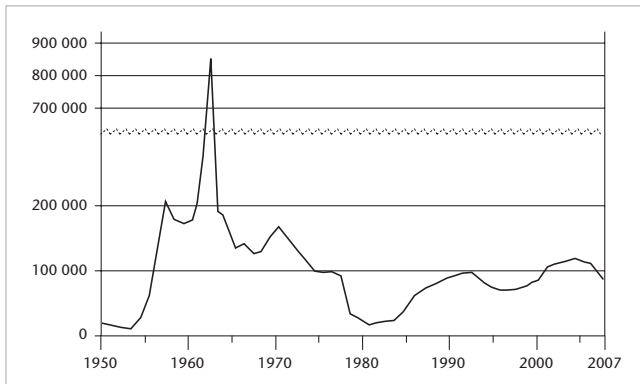
Source : INSEE.

Avec le ralentissement économique, le robinet à main-d'œuvre a été fermé : la population immigrée stagne jusqu'à la fin des années 1990 après l'arrêt de l'immigration de travail au milieu des années 1970. Avec ce tarissement, la composition de la population immigrée s'est modifiée. Une fois installés, les travailleurs immigrés, arrivés en France par vagues successives, ont souhaité faire venir leur famille. Le regroupement familial représente alors la grande majorité des flux. Ce phénomène est d'autant plus accentué que le retour au pays est fragilisé. Le durcissement du droit au séjour a ainsi eu un double effet : il diminue les entrées, mais tend également à réduire les sorties du pays, puisqu'on a de moins en moins de possibilités d'y revenir. Pour ne pas vivre coupé des siens, la seule solution est de faire venir sa famille.

Depuis 1999, le solde migratoire s'est remis à progresser, en dépit des discours sur la fermeture des frontières. Nous sommes encore loin du niveau atteint des années 1950 au milieu des années 1970 — 150 000 personnes supplémentaires par an dans les années 1960, rapportées à une population plus faible —, mais le mouvement est assez net. De 30 000 à 50 000 par an dans la décennie 1990, le solde

migratoire est de l'ordre de 70 000 personnes par an environ à la fin des années 2000. Cette croissance est plus rapide que celle de la population totale. Par conséquent, la part des immigrés dans l'ensemble augmente, même si le phénomène demeure modeste.

Graphique 7. Évolution du solde migratoire



Source : INSEE.

Il est trop tôt pour parler de nouvelle vague d'immigration. Mais le mouvement n'est pas négligeable, même si ce solde demeure nettement inférieur à ce que connaissent les grands pays d'Europe.

Quel avenir pour la population française ?

La population française métropolitaine pourrait s'établir à 70 millions d'âmes en 2050, selon la projection dite « centrale » de l'INSEE⁴, soit 9 millions de plus qu'au milieu des années 2000. L'institut prévoit des gains d'espérance de vie moindres à l'avenir et une réduction plus forte des écarts hommes-femmes (5,2 années, contre 6,7 auparavant). En revanche, la remontée de la fécondité a conduit

4 Voir Isabelle ROBERT-BOBÉE, « Projections de population pour la France métropolitaine à l'horizon 2050 », et Élise COUDIN, « Projections 2005-2050 », *INSEE Première*, n^{os} 1089 et 1092, Paris, juillet 2006. Consulter aussi Laurent TOULEMON et Isabelle ROBERT-BOBÉE, « Population française : vers une stabilisation à 70 millions d'habitants », *Population et Sociétés*, n^o 429, INED, Paris, déc. 2006.

Les Français à l'étranger. Fin 2006, 1,3 million de personnes étaient inscrites sur les registres des Français vivant à l'étranger^a. Il s'agit d'une approximation : une partie des immigrés français ne sont pas inscrits et une partie des inscrits ne se signalent pas à leur retour en France. Selon une étude partielle, le véritable chiffre serait plus proche de 2 millions.

Cette population a augmenté de 52 % entre 1995 et 2006, soit une hausse moyenne de 4 % l'an. Au cours de cette période, la croissance la plus forte a été enregistrée en Asie, en Amérique du Nord et en Europe de l'Est. Pour les deux tiers, les Français s'expatrient en Europe ou en Amérique du Nord.

Il s'agit beaucoup moins souvent d'évasion fiscale que de mobilité professionnelle, notamment pour ceux qui sont employés par de grandes entreprises. Les Français à l'étranger sont beaucoup plus diplômés que la moyenne. Un tiers de cette population est constitué de cadres supérieurs qui ne représentent que 13 % des actifs en France ; les ouvriers ne représentent que 3 % des expatriés, soit dix fois moins que dans la population active.

a Source : « Rapport du directeur des Français à l'étranger et des étrangers en France », ministère des Affaires étrangères, Paris, sept. 2007.

l'INSEE à réviser ses hypothèses à la hausse et à prévoir 1,9 enfant par femme en moyenne (1,7 enfant pour l'hypothèse basse et 2,1 pour la plus forte).

En dépit des tentatives de restriction des flux, le solde migratoire a doublé, passant de 50 000 à 100 000 immigrés supplémentaires par an. L'INSEE a revu sa « copie » sur cette base (50 000 pour l'hypothèse basse et 150 000 pour l'hypothèse haute), sachant qu'en la matière les fluctuations peuvent être fortes et rapides. Dans tous les cas, notre pays vieillit : les plus de 65 ans représenteraient 26,2 % de l'ensemble en 2050, contre 16,4 % en 2005.

L'INSEE ne peut pas prévoir le cas où demain serait très différent d'aujourd'hui, ce qui ne l'empêche pas d'étudier d'autres éventualités. Or il suffit d'un faible nombre de paramètres pour multiplier les hypothèses (vingt-sept scénarios au total) quand on les conjugue simultanément. Si l'on observe les projections dans le détail, la population pour 2050 pourrait varier, dans les cas les plus extrêmes, entre 60 millions et un peu moins de 80 millions...

Seule une catastrophe, imprévisible par nature, pourrait modifier la donne en matière d'espérance de vie. Il existe en revanche une part d'incertitude sur les comportements de fécondité. Pourquoi un

nouveau *baby-boom* n'accompagnerait-il pas une phase de croissance durable ? À l'inverse, une fraction importante de la population pourrait choisir ne pas avoir d'enfant et la France, se rapprocher du modèle allemand ou italien. Une bonne partie de l'inconnue vient enfin du facteur migratoire qui peut modifier rapidement les contours de la population.

Que se passerait-il si, à long terme, les comportements démographiques demeuraient calés sur le modèle actuel — un peu moins de deux enfants par femme, une immigration non négligeable mais mesurée et un progrès continu de l'espérance de vie ? Avec des nuances, ce modèle est celui d'une population stable, comme si une sorte d'équilibre était trouvé. Il n'est ni bon ni mauvais, mais engendre une moindre pression sur les ressources environnementales.

Ces évolutions démographiques mettent au jour trois types de défis pour notre société. Le premier est lié au vieillissement. Il n'est pas une « menace », mais il faudra lui trouver des solutions concrètes, du financement des retraites à la prise en charge des aînés. Nos sociétés vont s'habituer à la coexistence des générations, la notion d'âge elle-même étant amenée à se transformer (*voir le chapitre 5*).

Le deuxième porte sur la conciliation de la vie familiale et des autres sphères (emploi, loisirs, sociabilité). Au lieu de les opposer, il faudra améliorer les dispositifs qui permettent la coexistence plus simple, plus aisée des pratiques. Que l'on puisse travailler et avoir des enfants, des loisirs, des amis... En la matière, il s'agira surtout de mieux prendre en compte les besoins des femmes (*voir le chapitre 3*).

Le troisième est lié à l'immigration. Nos sociétés semblent avoir compris que nos pays ne pouvaient être étanches à l'apport extérieur et ne le seraient pas davantage demain. La France a toujours réussi à intégrer de nouvelles populations au fil du temps. La crise de l'emploi rend les choses plus difficiles (*voir le chapitre 7*). Il faut à la fois reconnaître les difficultés et se donner les moyens d'agir.

Repères

- Sur Internet** Eurostat (Service statistique de l'Union européenne) : <http://epp.eurostat.ec.europa.eu>
◇ Sur la démographie européenne, consulter, sur le site d'Eurostat, le thème « Population et conditions sociales ».
- INED (Institut national d'études démographiques) : www.ined.fr
◇ L'INED reste l'institution phare en la matière en France. On trouvera sur son site les analyses les plus complètes.
- INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques) : www.insee.fr
◇ Voir notamment le *Bilan démographique*, publié chaque année dans *INSEE Première*. Les *Données détaillées sur la situation démographique*, dans la collection *INSEE Résultats*, permettent d'aller plus loin.
- Ouvrages** Christophe BERGOUIGNAN, Chantal BLAYO, Alain PARANT *et alii* (sous la dir. de), *La Population de la France. Évolutions démographiques depuis 1946*, tome 1 (2 vol.), CUDEP, Pessac, 2005.
- Hervé LE BRAS, *Marianne et les lapins. L'obsession démographique*, Hachette Littératures, Paris, 1993.
- Alain MONNIER, *Démographie contemporaine de l'Europe. Évolutions, tendances, défis*, Armand Colin, Paris, 2006.
- Catherine ROLLET, *Introduction à la démographie*, Armand Colin, coll. « 128 », Paris, 2007 (2^e éd.).
- Jacques VALLIN, *La Population française*, La Découverte, coll. « Repères », Paris, 2001.